

	PAGES.
Monaghan, acte pour confirmer une certaine réserve de chemins dans le township de, - - - - -	1074
Monument de Brock, membres du comité indemnisés, - - - - -	432
Montréal, corporation de, autorisée à faire un emprunt pour construire un aqueduc, - - - - -	478
incorporation de la cité de—actes amendés, - - - - -	482
pour incorporer la Bourse de, - - - - -	584
aide aux victimes du dernier incendie de, - - - - -	270
Municipalités (H. C.)—acte amendé, - - - - -	834
NAVIGATION de Québec et Trois-Pistoles, compagnie incorporée, - - - - -	1192
de la grande-rivière, compagnie autorisée à la placer sous le contrôle du gouvernement, etc., - - - - -	1251
des eaux de cette province—acte amendé—lumières réglées, etc., - - - - -	692
à la vapeur, compagnie canadienne de la, incorporée, - - - - -	488
Niagara, compagnie du pont suspendu des chutes de, capital augmenté, - - - - -	427
havre et bassin de—acte expliqué, - - - - -	835
OFFICIERS de justice (B. C.)—salaires fixes et annuels à eux accordés au lieu d'honoraires, - - - - -	1008
PARENTS et amis, acte qui permet aux notaires de convoquer des assemblées de, - - - - -	333
Paris, compagnie hydraulique de, incorporée, - - - - -	1247
Parlement, représentation du peuple en, augmentée, - - - - -	604
Perth, comté de— <i>Vide</i> comtés unis.	
Pêcheries sur la côte du Labrador, - - - - -	334
Petites causes (B. C.)—lois y relatives amendées, - - - - -	1019
Petit Lac, cimetière du, pour en investir la compagnie de certaines réserves de chemins, - - - - -	291
Pickering, havre et chemin de, compagnie incorporée, - - - - -	557
Pilotes pour le havre de Québec et au-dessus—acte pour incorporer les, amendé, - - - - -	1268
Pont général de chemins de fer à Montréal, construction d'un, - - - - -	262
Port Hope, pour transporter à des commissaires le havre de, - - - - -	548
Prêt du Canada, compagnie incorporée, - - - - -	1133
Propriété foncière—acte du H. C. Guil. 4, c. 1, amendé, - - - - -	464
QUARANTAINE et émigrés, lois y relatives amendées, - - - - -	299
Québec, construction d'une hotellerie à, - - - - -	283
corporation de, autorisée à faire un emprunt pour l'aqueduc, - - - - -	284
pour incorporer la compagnie du pont de, - - - - -	498
Banque de, capital augmenté, - - - - -	569
et Montréal—ordonnance portant règlement pour les marchés de, révoquée, - - - - -	1082
pour autoriser la cité de, à faire un emprunt, etc., - - - - -	1083
riot dans la cité de, - - - - -	1088
havre du Cul-de-Sac transféré aux maire et conseillers de, - - - - -	1090
pour permettre aux syndics des chemins à barrières d'émettre des débentures, etc., - - - - -	1092